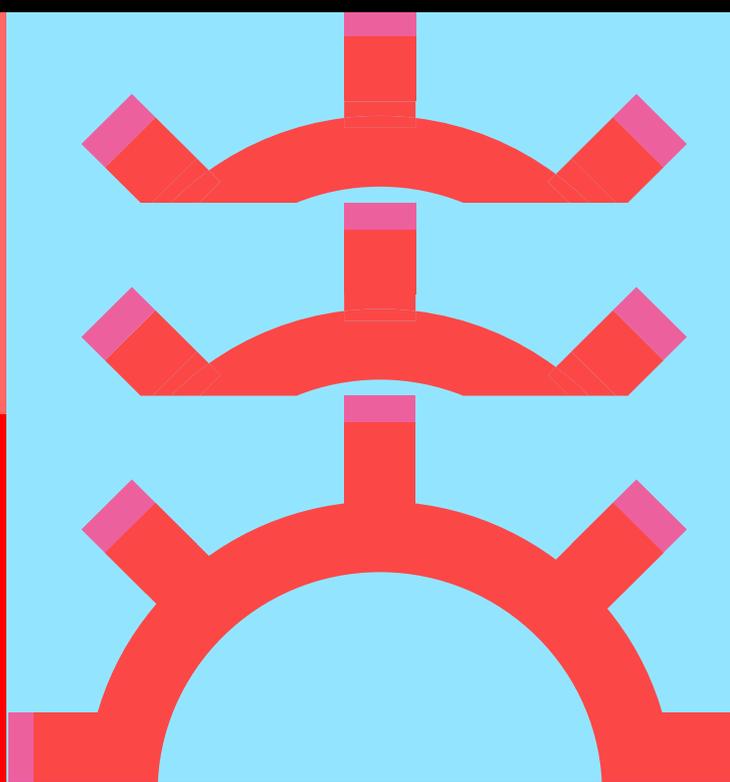


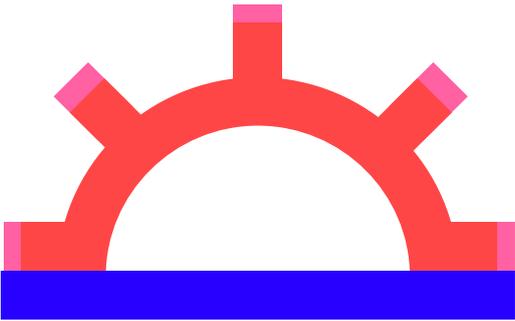
LA FAMILIA/QUÉ
LA FAMILIA/QUÉ
LA FAMILIA/QUÉ

Tiers-lieu citoyen du Bassin de Thau

**Rapport
annuel 2020**

**Association
Sète en commun**





Rapport moral de la présidente	5
Rapport d'activités	6
1. La structuration du projet	7
2. Le Fablab se lance pour fabriquer des visières solidaires lors du premier confinement de la crise du covid-19	12
3. Le fablab fixe : ouvrir les portes de l'atelier à tous les publics	13
4. Le fourgon mobile se lance dans le FabLabTour du territoire	14
5. La préparation de l'expérimentation d'une Coopérative Jeunesse de services à l'été 2021, une première dans le département de l'Hérault	17
6. Les événements et les chantiers participatifs de La Palanquée	18
7. Le déploiement d'une communication active par voie digitale compte tenu des contraintes sanitaires	20
8. Des visites inspirantes et une participation active au résO régional des tiers-lieux et des fablabs	23
Vie de l'association en 2020	24
Perspectives 2021	28
Rapport de gestion 2020	34
Comptes 2020	36



Rapport moral

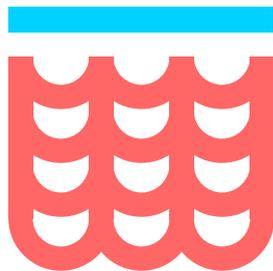
Tout juste lauréate de l'AMI de l'État comme « Fabrique numérique de territoire » et labellisée fablab par la Région Occitanie, Sète en commun a commencé l'année 2020 en fanfare : commande du fourgon fablab mobile et des premières machines numériques, recrutement du fabmanager et de son assistant. À peine quelques semaines après, la crise du covid-19 et le confinement venaient stopper net la dynamique. L'élan était suspendu, mais pas l'enthousiasme ni la conviction profonde qu'en créant ce tiers-lieu citoyen du Bassin de Thau tourné vers l'économie de proximité, la montée en compétences numériques, le lien social, la transformation de notre territoire vers un développement plus écologique et plus solidaire, nous étions dans le vrai. La pandémie a fait intimement prendre conscience à un nombre croissant de personnes des risques majeurs d'une économie hyper-mondialisée et des dangers d'un profond déséquilibre homme-nature. Elle a replacé les territoires de proximité au centre des enjeux et a révélé l'ampleur de leur perte d'autonomie, même sur le plan alimentaire.

Très vite les tiers-lieux et les fablabs ont fait la démonstration de leur créativité et de leur capacité à inventer dans la frugalité des solutions nouvelles face aux besoins : offre et animation d'espaces de travail partagés pour le télétravail, visières de protection et matériel médical manquant pour les soignants, amplification des circuits-courts, etc... Sète en commun et La Palanquée toute jeune n'ont pas été en reste : fabrication de visières antiprojections avec les imprimantes 3D tout juste livrées et l'aide d'autres makers du territoire ; mise en place d'une chaîne de solidarité en mobilisant des bénévoles ainsi que les élus et services municipaux pour les distribuer dans un territoire confiné ; organisation avec des associations partenaires d'une ligne téléphonique de solidarité numérique pour les personnes isolées et en difficulté.

L'année 2020 n'a pas été l'année de lancement que l'on espérait mais grâce à sa réactivité et à sa capacité d'adaptation, grâce au soutien de ses partenaires financiers publics et privés, La Palanquée a démarré. Le fablab mobile se rend auprès des enfants, des jeunes, des habitants, des entreprises, des services administratifs pour leur faire découvrir la fabrication numérique. Il anime des activités dans les trois QPV¹ du territoire. Il est présent dans les festivals et les forums associatifs. Des partenariats étroits tissés avec les acteurs sociaux, éducatifs, professionnels, sont nés pour l'année 2021 des projets d'ateliers « makers » pour conduire dans la durée des projets collectifs de fabrication au fablab avec des groupes de jeunes ou d'adultes. Sète en commun a eu à cœur également de lancer rapidement une initiative sociale et solidaire innovante : une coopérative jeunesse de services, initiation à l'entrepreneuriat grâce à un projet pédagogique valorisant pour les jeunes de 16 à 18 ans, est en cours de préparation pour l'été 2021. Ce sera une première dans l'Hérault ! Autour de ce projet se construit une dynamique de coopération particulièrement riche entre des acteurs sociaux, associatifs, éducatifs, économiques, publics du territoire. C'est aussi l'objectif de La Palanquée : faire naître des synergies entre les différents acteurs associatifs, favoriser les rencontres et les échanges autour d'initiatives de la transition écologique et de l'innovation sociale, accueillir des actions conduites par les acteurs du territoire et les aider à gagner en visibilité. Les nouveaux locaux et la grande cour de la rue Jean Moulin s'y prêtent ! Nous avons hâte que les contraintes sanitaires soient levées pour que des événements collectifs puissent s'y multiplier.

Le fablab et le tiers-lieu La Palanquée commencent à être connus. L'enjeu en 2021 est qu'ils gagnent en fréquentation et soient reconnus pour l'utilité sociale qu'ils apportent sur le territoire, aux habitants, aux créateurs, aux professionnels de Sète mais aussi à ceux des différentes communes du Bassin de Thau. C'est l'objectif que l'équipe de Sète en commun et le comité de pilotage impliqué dans le projet s'attachent avec enthousiasme à atteindre.

**Odile Kirchner,
Présidente de Sète en commun**



Rapport d'activités

Le territoire de Sète agglomération méditerranéenne est fort de son identité, de sa culture populaire vivante, de la vitalité de ses artisans, commerçants, restaurateurs, métiers de la mer et de l'étang, de ses thermes réputés. Il est heureux de son savoir vivre, de sa convivialité, de son site exceptionnel et de la beauté de son environnement, de son attractivité qui génère une croissance démographique. Mais ce sont essentiellement des seniors qui viennent s'installer, les jeunes diplômés qui ont fait des études ailleurs n'y reviennent pas par manque d'emplois qualifiés, le taux de chômage est supérieur à la moyenne du département. Le tissu économique compte peu de PME innovantes et accuse un retard en termes de diffusion d'une culture numérique, qu'il s'agisse des entreprises, des artisans, de la population dans son ensemble. Il ne voit pas, comme d'autres territoires, fleurir des projets d'activités et d'entreprises apportant de nouvelles solutions de la transition écologique et de l'innovation sociale face aux défis environnementaux et sociaux, pourtant particulièrement prégnants.

6

C'est de ce constat qu'est né fin 2018 le projet de La Palanquée porté par un collectif d'habitants de l'association *Sète en commun* et d'acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire partenaires : **créer un tiers-lieu porteur d'un développement économique de proximité, plus écologique et plus solidaire, offrant des services encore inexistantes sur le territoire** : un atelier de fabrication numérique (fablab) pour impulser une montée en compétences numériques des habitants et des entreprises, des espaces de travail partagés (coworking) pour favoriser la rencontre et les échanges entre travailleurs indépendants isolés, un incubateur pour faire émerger de nouvelles solutions de la transition écologique et de l'innovation sociale et accompagner des porteurs de projets à les transformer en entreprises et en emplois.

Dans un contexte social particulièrement difficile pour les jeunes, La Palanquée souhaite également être un lieu d'accompagnement à l'insertion professionnelle, de transmission de savoir-faire et de compétences, un lieu de mixité sociale et intergénérationnelle, ouvert sur le quartier et les habitants, résidents ou de passage, favorisant les rencontres au travers d'activités et d'ateliers éducatifs, récréatifs et culturels, animés par les acteurs associatifs ou par des particuliers.

C'est aussi le brassage et la rencontre entre natifs et néo sétois-es, ou néo bouzigaud-e-s, ou néo mézois-es..., de plus en plus nombreux, que le tiers-lieu cherche à favoriser, tant le collectif est convaincu que le territoire ne perdra pas son identité dans une plus forte ouverture, dans une plus grande curiosité vers l'extérieur mais au contraire se renforcera d'une plus grande diversité.

C'est enfin un nouvel outil au service du développement local et du renforcement de la cohésion territoriale que La Palanquée souhaite être pour tous, habitants, acteurs économiques et associatifs, pouvoirs publics locaux ; un lieu d'ancrage qui favorise la dynamique de coopération entre acteurs de la transition écologique et solidaire, qui fait naître des synergies, des projets communs. Il existe sur le territoire de nombreuses initiatives mais elles sont aujourd'hui dispersées. Les faire interagir amplifiera leur impact et consolidera leur action en leur permettant de " faire système " ensemble et de générer de la résilience pour le territoire.

1. La structuration du projet

Comme d'autres tiers-lieux, les cofondateurs de La Palanquée ont décidé de s'appuyer sur **deux entités juridiques complémentaires** : l'association Sète en commun, initiatrice du projet, opère les activités de fablab fixe et mobile et les actions de lien social de proximité, activités pour lesquelles elle peut solliciter le soutien financier de fondations et des financements de la politique de la ville.

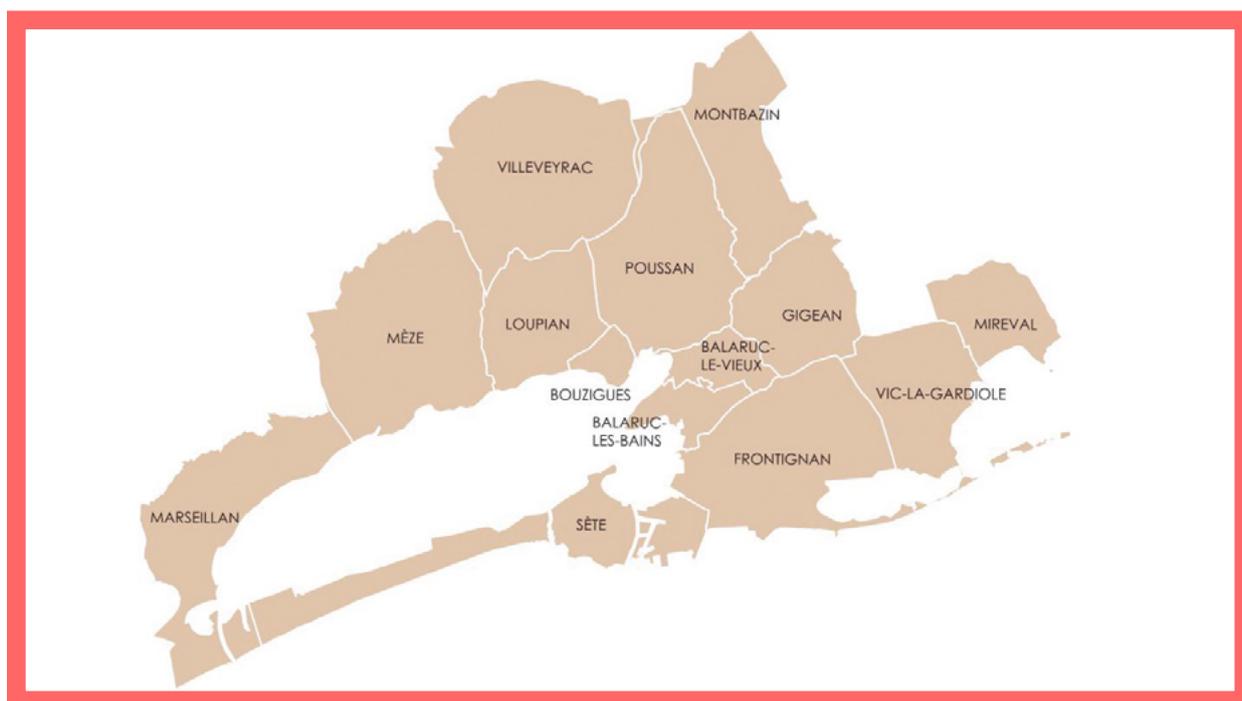
À ses côtés, une SCIC a été créée, dont Sète en commun est associée, pour porter la maîtrise d'ouvrage de la rénovation et la gestion du bâtiment où le tiers-lieu s'installera de façon définitive, l'animation de l'axe entrepreneurial (coworking, incubateur, location des salles de réunion et d'ateliers), le café cantine, le programme d'évènementiel et la communication.

Conduite d'octobre 2018 à juillet 2019, l'étude de faisabilité a très vite débouché sur la création de la SCIC La Palanquée fin septembre 2019 et sur la recherche de financements pour les deux structures dans l'objectif de lancer les recrutements, les investissements de matériel numérique et les premières activités début 2020.

Trouver rapidement des financements était d'autant plus important que le collectif de La Palanquée avait la volonté de pouvoir, dès le lancement du projet, **déployer des activités hors les murs des bâtiments de Sète, d'aller au-devant des résidents de chaque commune** du territoire car les distances et la configuration en " archipel " au long du bassin de Thau, des lagunes et de la Méditerranée sont un frein aux déplacements vers Sète. Pour ce faire, il fallait pouvoir investir rapidement dans l'acquisition d'un **fourgon fablab mobile** équipé pour transporter ses machines numériques et animer des actions de découverte et d'utilisation de la fabrication digitale dans chaque commune du territoire ou des territoires voisins, au plus près des habitants.

Trois facteurs essentiels ont permis de mener ce projet à bien dans un délai court :

- **L'implication d'un collectif** rassemblant des citoyens, résidents de Sète et d'autres communes de la communauté d'agglomération, des acteurs économiques et associatifs partenaires comme la BGE Est Occitanie, la CAE Crealead, France active Airdie notamment. Sous la forme **d'un comité de pilotage de 14 personnes** qui se réunit fidèlement tous les mois, ce collectif décide des grandes orientations, inspire et émet des suggestions nouvelles, apporte des compétences bénévoles précieuses et un soutien matériel dans tous les grands événements, contribue à la visibilité et au déploiement de La Palanquée sur tout le territoire ;
- **La qualité des relations construites**, au fil des mois, **avec les pouvoirs publics locaux, départementaux et régionaux**. Penser le tiers-lieu comme un outil du développement territorial exige qu'il soit reconnu, soutenu, valorisé par les pouvoirs publics locaux. Mais faire naître un tiers-lieu animé par une communauté d'habitants et d'acteurs du territoire demande aussi que sa gouvernance soit assurée par les citoyens eux-mêmes. Le tiers-lieu n'aurait pu voir le jour sans le fort appui et la grande confiance que les élus et les services des collectivités locales accordent, dans le respect de son autonomie, au collectif citoyen porteur du projet, à la Présidente et à l'équipe salariée.



- **L'accueil favorable et le fort soutien de financeurs publics et privés.** Un tel projet ne peut se construire sans ressources salariées, et donc sans soutiens financiers conséquents pendant les premières années où le chiffre d'affaires ne peut encore couvrir les charges de fonctionnement. Il faut du temps pour faire croître la fréquentation, notamment dans un territoire où la population locale est peu familière de ces pratiques nouvelles. Aussi est-il précieux de construire des relations partenariales dans la durée dans le cadre de conventions triennales permettant de sécuriser la situation financière et d'alléger la charge de recherche de financements tous les ans. Ce sont les financements et la confiance accordés par l'État, Sète agglomération méditerranéenne, la Région Occitanie, le département de l'Hérault mais aussi la Fondation de France, la Fondation RTE, la Fondation de la Banque populaire du Sud, la Fondation du Crédit coopératif qui ont permis à Sète en commun de donner vie au projet de La Palanquée. La Ville de Sète a également contribué au projet en mettant à disposition des locaux provisoires pour initier les activités.

• **La Palanquée est sélectionnée comme "Fabrique numérique de territoire" et le fablab consolide ses soutiens financiers d'investissement et de fonctionnement**



8

L'association Sète en commun a pu lancer ses activités début 2020 grâce à sa sélection comme **Fabrique numérique de territoire** lors de la première session de l'AMI lancé par l'État en 2019. Elle a en effet reçu à ce titre fin 2019 une subvention de 100 000 € à partager entre l'exploitation et l'investissement. L'autre partie de la subvention donnée par l'État, 50 000 € par an pendant 3 ans, est perçue par la SCIC La Palanquée, structure partenaire de Sète en commun dans la création, la gestion et l'animation du tiers-lieu La Palanquée.

D'autres partenaires majeurs, pouvoirs publics et fondations privées, ont également permis d'asseoir la commande des machines numériques et du fourgon fablab mobile et de lancer les recrutements de l'équipe de Sète en commun :

- à la suite de la réponse à l'AAP Fabrégion en octobre 2019, **le fablab de Sète en commun est labellisé par la région Occitanie en avril 2020** et reçoit l'engagement d'un soutien financier de près de 50 % des coûts de fonctionnement éligibles et du coût d'acquisition des machines numériques pendant 3 ans, dans la limite d'une subvention globale de 170,7 K€ ;
- ce financement s'ajoute aux **subventions d'investissement** pour l'acquisition du fourgon fablab mobile et de son équipement obtenues auprès **de la fondation RTE** à hauteur de 30 K€ et auprès de **la fondation du Crédit coopératif** à hauteur de 3 K€,
- ainsi qu'à la subvention de 35 K€ de la **Fondation de France** versée en 3 années (2019 à 2021)

- pour accompagner l'émergence du tiers lieu, du fablab et des actions de lien social de proximité (fonctionnement et investissement pour 5 K€) ;
- Sète agglomération méditerranéenne a accordé pour 2020 à Sète en commun une subvention de 10 K€ pour l'investissement et une subvention de 16 K€ pour le fonctionnement ;
 - Enfin le fablab mobile de La Palanquée a eu le grand plaisir d'être sélectionné fin 2020 par le vote citoyen du **budget participatif du département de l'Hérault** pour un montant de 11 K€ qui va permettre l'acquisition en 2021 de matériel et de machines numériques complémentaires pour les interventions.

Au final, l'investissement du fourgon fablab mobile, des machines numériques et du matériel électronique d'un coût global de 134,7 K€ a été financé à 98% par les subventions collectées.

En complément de ces subventions, Sète en commun a consolidé sa robustesse financière par la **contraction en avril 2020 d'un emprunt moyen terme auprès du Crédit coopératif** de 35 K€ à 0,5% sur 5 ans et d'un **prêt participatif de France active Airdie**, à 5 ans également, à taux zéro, afin de couvrir ses besoins d'investissement en mobilier et matériel et son besoin de fonds de roulement.

C'est ainsi que l'équipe de Sète en commun a pu être constituée dès les premiers mois de 2020.



• La constitution de l'équipe

L'équipe s'est progressivement étoffée de 3 salariés aux côtés de la Présidente bénévole. Une directrice est recrutée en janvier 2020 en temps partagé entre Sète en commun et la SCIC La Palanquée. Maëlic Philippot, ingénieur en informatique, membre actif de Sète en commun dès 2016, devient fabmanager à temps partiel en février, et Alejandro Benitez, jeune ingénieur disposant d'une bonne expérience d'animation de fablab dans son pays d'origine en Colombie, le rejoint comme assistant fablab en mars.

Dans un contexte difficile lié à la pandémie, la directrice n'a pu malheureusement développer les compétences attendues et prendre pleinement en responsabilité ses attributions ; elle a quitté l'association début décembre. La Présidente bénévole a assuré pleinement les missions de direction de l'association et elle sera relayée à compter du 1^{er} juin 2021 par une responsable opérationnelle du tiers-lieu, recrutée par la SCIC, qui apportera à temps partiel son concours à l'association.

• Un tiers-lieu en trois temps

À l'issue de l'étude de faisabilité, le COPIL a très vite identifié le besoin de lancer les activités du tiers-lieu sans attendre la rénovation et l'aménagement du bâtiment définitif rue Gabriel Péri qui allait prendre deux années, afin de se donner le temps de faire croître les communautés d'utilisateurs. Il fallait pour cela un lieu provisoire : donner de la visibilité au projet, faire exister l'offre de services nouvelle.

L'ancien collège Victor Hugo, dans lequel la Ville de Sète avait logé l'association Sète en commun pendant l'étude de faisabilité et disposant de salles inoccupées, a accueilli La Palanquée pour y

lancer les premières activités en juillet 2020. Mais ce bâtiment étant voué lui-même à une rénovation d'ampleur, le Maire de Sète a proposé un second emménagement provisoire, sur le site de l'ancien conservatoire de musique. Ce bâtiment est partagé avec l'école des Beaux-arts, qui y emménage également de façon temporaire. La Palanquée s'y est installée fin décembre 2020, avec une entrée propre, au 25 rue Jean Moulin qu'elle a aussitôt décorée à son identité visuelle pour y être repérée. Lumineux et silencieux, ces locaux de 470 m² permettent d'accueillir confortablement toutes les activités du tiers-lieu actuellement lancées et seront complétés par la réfection prochaine d'un Algeco de la cour, salle de cantine et de convivialité. Le site offre également l'usage d'une grande salle de conférence et d'une grande cour, propices au déploiement d'un programme d'événements dès que les conditions sanitaires le permettront.

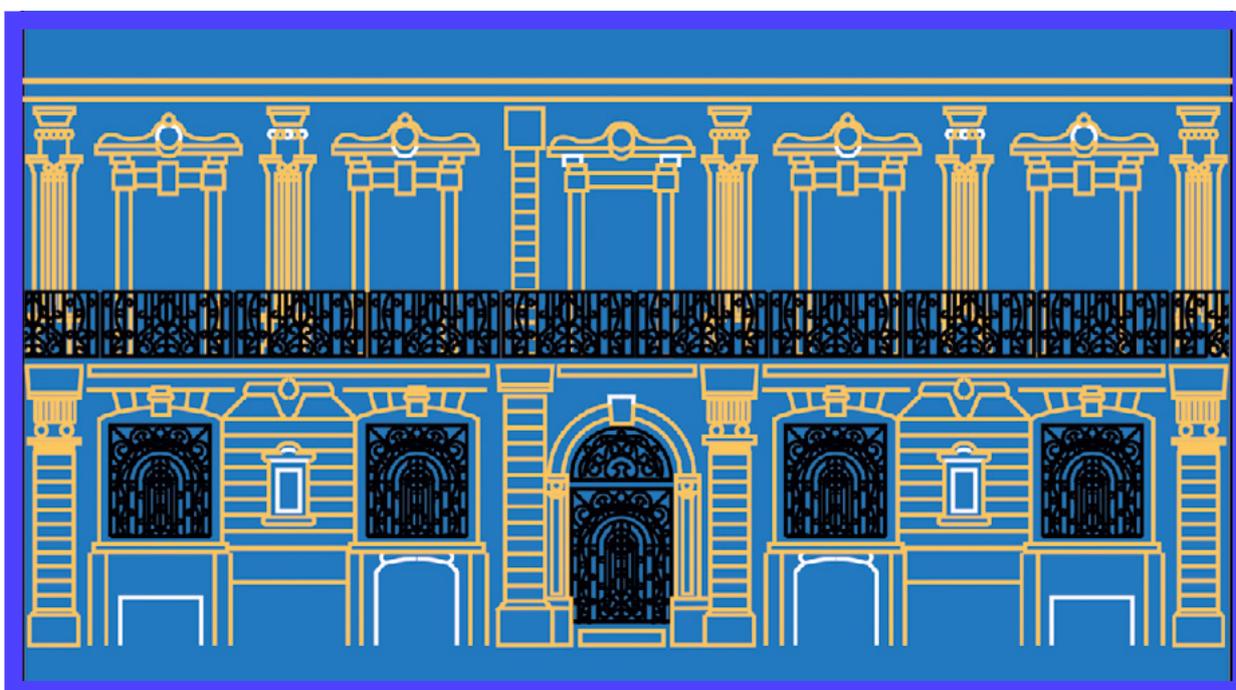
10



Janvier – Décembre 2020 à l'ancien collège Victor Hugo



Janvier 2021 – Août 2022 au 25 rue Jean Moulin



11

Septembre 2022 au 3bis rue Gabriel Péri

C'est ainsi en trois temps que le tiers-lieu La Palanquée construira son aventure.

Ces trois lieux du cœur de ville de Sète étant à distance de marche à pied d'une dizaine de minutes, ces fréquents déménagements ne portent pas atteinte au développement de la fréquentation de La Palanquée.

Le fourgon et les machines du fablab commandés, l'équipe recrutée, début mars l'équipe de Sète en commun était prête à se lancer progressivement dans l'aventure. La pandémie du covid-19 a malheureusement sensiblement modifié la donne. Le collectif et l'équipe n'ont pas baissé les bras et ont poursuivi autant que possible le démarrage des activités en s'adaptant au nouveau contexte mais les confinements du printemps et de l'automne 2020, le respect strict des conditions sanitaires et l'instauration d'un couvre-feu à 18h début 2021 ont fortement perturbé le lancement du fablab et sa montée en charge ainsi que les actions de lien social de proximité. À part l'inauguration et les journées portes ouvertes centrées sur des activités à l'extérieur et en déambulatoire, il n'a pas été possible d'organiser d'événements. Nombre d'interventions du fablab mobile prévues ont dû être annulées ou reportées, le projet de coopérative jeunesse de services a été décalé à l'été 2021.

2. Le Fablab se lance pour fabriquer des visières solidaires lors du premier confinement de la crise du covid-19

Une première initiative de sensibilisation à la fabrication numérique avait permis de rassembler une cinquantaine de personnes, professionnels surtout, le 13 février 2020, dans les locaux de Sète agglomération méditerranéenne. Avec l'appui du fablab Makers & Co de Toulouse, le fabmanager avait pu illustrer en images toute la diversité et la potentialité qu'offre l'usage de machines numériques. Au-delà de la présentation de ce que peut produire un fablab, la réunion a permis d'en présenter les valeurs de partage, d'entraide et de transmission de savoir-faire et de mettre en lumière que la réussite d'un fablab tient plus au dynamisme de la communauté des makers qu'il réussit à fédérer qu'à l'ampleur de son parc machines.

Sète en commun a démarré l'activité du fablab avec l'arrivée de trois imprimantes 3D courant avril 2020, en plein milieu du premier confinement. Elles ont été installées dans un premier temps aux domiciles du fabmanager et du chef de projet fablab.

L'équipe décide alors de lancer l'action "visières solidaires". C'est une véritable chaîne de solidarité que La Palanquée a créée en mobilisant différents types d'acteurs du territoire pour la fabrication de visières antiprojections et la distribution gratuite aux professionnels en contact avec du public. Trois makers bénévoles ont participé à la fabrication de ces visières avec l'équipe du fablab. Des bénévoles ont aidé à leur montage et leur nettoyage. Les mairies et les services de Sète agglomération méditerranéenne ont été sollicités pour livrer les visières dans chaque commune du territoire. Au total ce sont plus de 800 visières qui ont été produites en quelques semaines.

Cette expérience solidaire et utile a notamment permis au fablab d'initier une première communauté de makers sur le territoire, de faire découvrir la fabrication numérique à la population locale et de démontrer son potentiel.

12

Dans cette même volonté de favoriser des dynamiques collectives et des coopérations entre différents acteurs du territoire, La Palanquée a initié, en collaboration avec l'APIJE et la Ligue de l'Enseignement, la mise en place d'une assistance téléphonique pour les personnes ayant besoin d'un appui à l'usage du numérique,



3. Le fablab fixe : ouvrir les portes de l'atelier à tous les publics

Au cours de l'année 2020, de nombreuses actions, le plus souvent non rémunérées, ont été lancées afin de faire découvrir le fablab au plus grand nombre : ateliers découverte, démonstrations, visites et ateliers de fabrication pour publics ciblés. Ce n'est qu'en fin d'année 2020 que le fablab fixe a commencé à générer un chiffre d'affaires propre.

• Formation des salariés et mise en place du fablab

Au début du mois de juin 2020, afin de développer leurs compétences, les animateurs du fablab ont participé à cinq journées de formation spécialisées avec La Gare Numérique, fablab voisin situé à Carpentras. Ces journées de formation leur ont permis de mieux appréhender les questions techniques (théorie et pratique) concernant l'utilisation des machines et de se familiariser avec les méthodes pédagogiques à déployer dans les ateliers.

• Des soirées portes ouvertes pour faire découvrir la fabrication numérique

Jusque-là, il n'existait pas de fablab sur le territoire du Bassin de Thau. C'est pourquoi La Palanquée a souhaité, dans un premier temps, de faire connaître les services et le parc de machines du fablab par la mise en place régulière de soirées portes ouvertes gratuites. Ces soirées avaient pour objectif d'attirer un public large sur le territoire du Bassin de Thau : makers, artistes et créateurs, entrepreneurs et porteurs de projets, enfants et adolescents...

Sur l'année 2020, 10 "Soirées Portes Ouvertes" ont été organisées les jeudis soir de 17h à 19h pendant le mois d'août, septembre et octobre avec au moins 5 participants lors de chaque session.



13

• Les ateliers jeunes makers

En raison des restrictions sanitaires (couvre-feu et confinement), et pour toucher un public plus jeune (enfants et adolescents) potentiellement intéressé par l'univers numérique, l'équipe décide d'ouvrir le fablab les samedis et d'organiser des sessions d'ateliers le samedi, pendant et hors vacances scolaires. Intitulés "Ateliers jeunes

makers", deux ateliers ont été organisés les 17 et 31 octobre à La Palanquée (le 2^e ayant été finalement annulé à cause d'une décision préfectorale), un 3^e atelier a été conduit au CCAS de Sète le 21 octobre. À travers la création de petits objets, ils avaient pour objectif de faire découvrir au sens large l'univers de la fabrication numérique et de susciter chez les participants un intérêt pour les métiers en lien avec le fablab. À titre d'exemple on peut citer :

Atelier "Jeunes makers" du 17 octobre

Ce premier atelier a accueilli 10 enfants, âgés de 10 à 15 ans, sur le thème de la découverte de la robotique et de la programmation. Les enfants ont créé des parcours avec du papier et des feutres, et composé des petits robots électroniques télécommandés. Une course ludique de robots a clôturé l'atelier.

Atelier CCAS Voûtes du 21 octobre

Cette action intégrée dans le Contrat de Ville 2020 a été déployée pour des enfants âgés de 10 à 15 ans. Ils étaient accompagnés de 2 animateurs du CCAS de Sète, pour créer des sculptures en origami avec papier prédécoupé à laser. Ils ont ensuite découvert la robotique en faisant interagir leurs créations avec des petits robots.

4. Le fourgon mobile se lance dans le FabLabTour du territoire

Dès l'étude de faisabilité, il a paru indispensable au collectif de La Palanquée de se doter d'un outil tel qu'un fourgon mobile équipé pour aller au-devant des habitants et ainsi participer au rayonnement des outils numériques sur le territoire. Le collectif avait eu l'occasion de visiter le tiers-lieu de la Gare numérique de Carpentras et son fablab mobile rose, qui les a conquis et largement inspiré le fablab mobile bleu de la Palanquée !

Le fourgon, spécialement aménagé pour transporter les machines numériques, est livré début mai 2020. Il est alors décoré par le graphiste de la Palanquée, Simon Lazarus de l'atelier Genkidama, qui décide de peindre la signalétique à la main, grâce à des pochoirs réalisés avec la découpe vinyle du fablab.

Le " FabLabTour " s'appuie sur une programmation d'interventions co-construites avec des acteurs du territoire ou sur des prestations spécifiques commandées au fablab. Ces interventions, souvent des ateliers de découverte ou de fabrication, ciblent des publics invités à participer par des acteurs sociaux (services jeunesse, missions locales, centres sociaux...), des acteurs publics locaux, des entreprises privées... Le programme des activités conduites est défini pour chaque intervention en fonction du public visé.

Des exemples d'interventions menées au cours de l'année 2020 sont détaillés ci-dessous.

14



- **Les "vacances apprenantes" à l'école élémentaire des Terres blanches de Frontignan**

La première action du fablab mobile a été réalisée le 26 août 2020 dans le cadre du dispositif "Vacances apprenantes" organisé par le Service Jeunesse de la ville de Frontignan. Cet atelier s'adressait à une douzaine d'enfants entre 10 et 15 ans et avait pour objectif d'apprendre à fabriquer des objets (puzzle et boîte à crayons) grâce à l'utilisation de plusieurs machines du fablab. Les participants ont pu appréhender les compétences numériques à acquérir pour réaliser des objets simples en bois ou en plastique.

- **Ateliers découverte avec les services de la Ville de Marseillan**

À la demande de la mairie de Marseillan, le fablab mobile a construit un programme d'initiation à l'impression 3D et de travail collaboratif en équipe pour les agents et les chefs du service technique de la Ville en septembre. Cette première intervention a créé beaucoup d'enthousiasme chez les participants et a ainsi donné lieu à une deuxième intervention en octobre pour **les directeurs et directrices de service** de la Ville. Ce type d'interventions ludiques et créatives favorisent une dynamique de cohésion d'équipe et peuvent s'intégrer par exemple dans des programmes de "team building".



15

- **4 interventions dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville**

- # **QPV de l'Île de Thau à Sète : Journées partenaires en octobre 2020 et février 2021**

Le 28 octobre, le fablab mobile est sollicité pour animer une demi-journée lors des Journées partenaires, événement récurrent organisé par le collectif de l'Île de Thau, le Centre Social de Sète et d'autres associations qui œuvrent pour les jeunes du quartier (Concerthau, Hérault Sport, Les Petits Débrouillards, APS34, un collectif de musique etc). Cette intervention dédiée aux enfants issus d'un des deux QPV de la Ville, a permis une première approche de la fabrication numérique à travers notamment la création d'autocollants, la construction d'origamis, et la programmation de robots.

Une 2^e intervention a dû être reportée en raison du confinement et a été réalisée le 23 février 2021. Comme en octobre 2020, le fablab mobile s'est garé sur la place Seincholles de l'Île de Thau pour proposer des ateliers de fabrication courts aux jeunes du quartier. Quatre groupes de 8 enfants se sont succédé pour réaliser des badges en impression 3D, des stickers en vinyle et de la broderie numérique. Certains ont complété la première approche acquise en octobre et ont pu découvrir d'autres techniques.

QPV de Frontignan : atelier à l'Espace KIFO en février 2021

Également reportées en raison des confinements, les deux interventions prévues dans le QPV de Frontignan ont été conduites les 16 et 17 février 2021.

Le service jeunesse de Frontignan a sollicité le fablab pour intervenir dans le cadre du Fablab Tour 2020 auprès de collégiens du QPV des 2 Pins, à l'Espace KIFO. Pendant deux demi-journées, le fablab a proposé à un groupe de 10 adolescents des ateliers de fabrication d'objets sur la thématique de la Journée Internationale des Droits des Femmes.

Les jeunes avaient préalablement conçu collectivement un logo pour ensuite le broder sur des T-shirts et le graver sur des porte-clés en bois. Les participants ont ainsi découvert l'utilisation de la brodeuse numérique et de la découpe laser. Les participants à ces ateliers ont particulièrement apprécié de créer eux-mêmes des objets du quotidien avec de nouvelles technologies.

• **Le Fablab au Festival de Thau à Mèze**

L'ouverture au numérique, l'accessibilité et le rayonnement sur le territoire font partie des missions que se donne le fablab. En plus des interventions spécifiques auprès des jeunes et des professionnels, le fablab de La Palanquée participe à des forums associatifs et à des événements culturels, comme par exemple le Festival de Thau, grand rendez-vous musical et environnemental du Bassin de Thau.

Le 24 octobre 2020, le fablab mobile y a animé une journée d'ateliers courts adaptés au grand public afin d'attirer des familles pour découvrir toutes les machines du fablab.

16



• **Les activités annulées ou reportées à cause des confinements**

Tout au long de l'année, les demandes d'interventions du fablab mobile et du fablab fixe ont été régulières. Dans le contexte de la crise sanitaire, un certain nombre d'actions ont été annulées ou reportées :

- Atelier Jeunes Makers avec le fablab mobile à la MJC de Montbazin (1 journée d'intervention pour un atelier 3D + électronique) le 26 octobre 2020
- Atelier Jeunes Makers "Fablloween" au fablab de La Palanquée le 31 octobre 2020
- 2 journées d'animation du fablab mobile lors de la brocante du centre-ville de Sète les 26 novembre et le 3 décembre 2020

- 2 ateliers (robotique et impression 3D) avec le CCAS de la Ville de Sète au mois de novembre 2020
- 3 journées d'animations du fablab mobile au festival BazR à Sète les 11, 12 et 13 décembre 2020
- Démonstration du fablab sur l'esplanade de Sète dans le cadre des animations de Noël organisées par la ville
- 1 journée de formation en conception 3D à Marseillan

5. La préparation de l'expérimentation d'une Coopérative Jeunesse de services à l'été 2021, une première dans le département de l'Hérault

L'expérimentation d'une Coopérative Jeunesse du services (CJS) s'inscrit dans l'engagement social de La Palanquée et le souhait d'implanter sur le territoire des initiatives solidaires innovantes. Il s'agit d'un projet d'éducation à l'entrepreneuriat et à la conduite d'un projet collectif impliquant une douzaine de jeunes entre 16 et 18 ans, filles et garçons notamment issus des QPV. Accompagnés par deux animateurs formés, ils créent et gèrent ensemble une véritable entreprise pendant les vacances d'été, en décidant collectivement de tout sur l'entreprise : offre de service, partage de la rémunération, communication, recherche de clients, facturation...

Ce projet permet aux jeunes de bénéficier d'une formation pratique à l'entrepreneuriat et d'identifier et développer leur potentiel, leur sens de l'autonomie, leur savoir-être. Ils apprennent à faire ensemble et à conduire un projet collectif, dans une mise en situation professionnelle concrète. La CJS s'appuie sur un comité local animé par La Palanquée et rassemblant une douzaine d'acteur économiques, sociaux et institutionnels.



Été 2021

Coopérative Jeunesse de Services de Sète

Infos : cjs@lapalanquee.org

Crée ta première entreprise avec d'autres jeunes de 16 à 18 ans **#cjssete**



17

Comité local de la CJS

l'Hérault, le Délégué local du Préfet, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, la CAF de l'Hérault, le CCAS de Sète, la MLIJ, la Ligue de l'enseignement 34, la Banque Populaire du Sud, et les lycées de Sète.

Des demandes de financement ont été adressées dans le cadre du contrat de ville 2021 et des fondations ont été sollicitées, avec succès pour ce qui concerne la fondation BP Sud qui a accordé fin 2020 une subvention de 3000 €.

Outre l'expérience pédagogique riche pour les jeunes coopérateurs, cette initiative est aussi un formidable levier pour créer une dynamique de coopération entre des acteurs sociaux, institutionnels et économiques locaux qui se connaissent et se rencontrent en bilatéral, mais n'ont pas l'occasion d'entrer en synergie sur le développement d'un projet commun.

6. Les événements et les chantiers participatifs de La Palanquée

L'année 2020 n'a pu être riche en événements compte tenu du contexte sanitaire. Le programme initial d'afterworks, de soirées inspirantes, de conférences et de débats a été mis en suspens. La Palanquée a malgré tout organisé deux événements importants pour la visibilité du tiers-lieu et le lancement de ses activités.

• Inauguration de La Palanquée dans l'ancien Collège Victor Hugo

Malgré un contexte sanitaire peu favorable, La Palanquée a organisé le samedi 18 juillet 2020, l'inauguration de son premier lieu temporaire : la cour Sud de l'ancien Collège Victor Hugo, 3 rue Raspail, à Sète.

Cet événement avait pour objectif de mettre en lumière les différentes activités et les offres de services proposés par le tiers-lieu auprès du grand public. Après les discours d'ouverture d'Odile Kirchner, Présidente de La Palanquée et de François Commeinhes, Président de Sète agglomération méditerranéenne, quatre-vingt personnes ont visité le bâtiment, découvert la genèse du projet et les activités à venir, participé à des ateliers avec les machines du fablab.

18



Cet événement était aussi l'occasion d'inaugurer officiellement le fablab mobile. Garé dans la cour, le fourgon bleu peint aux couleurs de La Palanquée et aménagé pour accueillir les machines proposait des démonstrations d'imprimantes 3D, de brodeuse numérique etc... De quoi donner envie et inspirer les représentants des associations, des acteurs sociaux et des collectivités territoriales sur la programmation d'une journée d'animation du fablab mobile dans leur commune au auprès de leur public.

• Journées Portes Ouvertes / Nuit des makers : Samedi 10 octobre 2020

En octobre, La Palanquée a participé à l'événement régional organisé par le RésO des tiers-lieux labellisés d'Occitanie en invitant tous les publics à découvrir l'univers du tiers-lieu à l'occasion d'une semaine Portes Ouvertes. Cet événement était mutualisé avec la Nuit des Makers (organisé par le RedLab, réseau des fablabs d'Occitanie) et la Fête de la Science.

Pendant toute une journée, de 10h à 22h, La Palanquée a proposé des parcours de visites pour découvrir l'histoire du projet, les offres de services du tiers-lieu, les espaces de coworking et les salles de réunion, les objectifs de l'incubateur illustrés par l'exemple des 7 porteurs d'idées du programme de l'Arrosoir.

Le fablab a proposé 5 ateliers allant de 30 minutes à 1h, pour des petits groupes de participants (adultes et enfants) tout au long de la journée.

Il s'agissait de faire découvrir les différentes machines de fabrication numérique en apprenant aux participants à fabriquer des objets personnalisés (création de stickers géants avec la découpe vinyle, scan 3D d'un visage d'enfant...). Une initiation à la robotique et à la programmation a été très prisée par les enfants. Dans le fourgon fablab mobile, une imprimante 3D a fabriqué un poulpe articulé sous les yeux des curieux.



19

Cet événement a permis à une centaine de personnes provenant d'horizons très différents de franchir les portes de La Palanquée, malgré le contexte sanitaire contraignant. Des liens ont pu être tissés avec des makers à la recherche d'un fablab pour y développer leurs projets, avec des familles intéressées par des ateliers d'initiation pour les enfants, mais aussi avec des journalistes, des artistes, des entrepreneurs, des habitants curieux de découvrir les nouveaux projets du territoire.

• La mobilisation de bénévoles et les chantiers participatifs

Le lien social est l'une des valeurs fondatrices de La Palanquée. C'est pourquoi le tiers-lieu s'attache à tisser des liens avec ses usagers, ses partenaires ainsi qu'avec des bénévoles qui aident à porter le projet. Faire appel au bénévolat pour des chantiers participatifs est l'un des moyens de constituer une communauté croissante

autour de La Palanquée. En retour, l'équipe leur réserve des temps d'accueil particuliers et des moments festifs dédiés, lorsque les conditions sanitaires le permettent.

La préparation de l'inauguration du 18 juillet 2020 et surtout le déménagement et l'emménagement de La Palanquée dans l'ancien conservatoire de musique en décembre 2020, janvier et février 2021 ont été des temps forts de plusieurs chantiers participatifs : nettoyage, peinture, fabrication et accrochage de rideaux, bricolage et aménagement.

7. Le déploiement d'une communication active par voie digitale compte tenu des contraintes sanitaires

Jusqu'au recrutement d'une chargée de communication, la communication de La Palanquée était assurée par l'équipe, non professionnelle en ce domaine, aidée de bénévoles. Des newsletters et posts Facebook ont toutefois pu être publiés régulièrement, ce qui a permis de faire naître et d'entretenir une communauté de followers fidèles qui contribue à la notoriété de La Palanquée.

Une chargée de communication expérimentée a été recrutée en décembre 2020 par la SCIC La Palanquée, compte tenu de la répartition des activités entre les deux structures. Elle assure la communication globale du projet tant sur les activités de la SCIC que sur les activités portées par Sète en commun.

• La communication en ligne

Les newsletters

La communication via l'envoi de newsletters est primordiale pour assurer un lien régulier avec les contacts et les réseaux et donner de la visibilité aux actions entreprises. Les statistiques relevées sur 2020 montrent que ce canal est apprécié de nos contacts et que la base d'inscrits dénote d'un bon niveau de qualification :

- 17 newsletters ont été envoyées, pour donner des informations générales mensuelles sur les activités et événements de La Palanquée ou pour cibler des campagnes spécifiques (inauguration, chantiers participatifs)
- Le nombre d'inscrits à la newsletter a doublé en un an, de 388 en janvier 2020 à 778 en décembre 2020
- Le taux d'ouverture des newsletters est assez élevé (43,42%), tout comme le taux de clics (5,68 %) et le taux de désinscription est assez faible (0,32 %).

Réseaux sociaux

◆ Facebook

Initialement dénommée " Sète en Commun " du nom de l'association porteuse du projet, la page Facebook a été rebaptisée " La Palanquée " en octobre 2020.

Pendant l'année 2020, les publications de la page ont touché plus de 21 000 personnes. Les abonnés sont passés de 904 au 1er janvier 2020 à 1183 à fin 2020. En termes de contenu, les publications qui ont obtenu le plus de couverture sont celle du 22 avril 2020, " Opérations visières solidaires " avec plus de 5600 personnes touchées.

Depuis l'arrivée de la chargée de communication, le rythme de publication sur la page Facebook s'intensifie et se régularise avec en moyenne 10 publications par mois.

◆ Instagram

Un compte Instagram a été créé en juin 2020. Ce média social vient compléter les canaux de diffusion de La Palanquée et permet de toucher des publics différents : artistes, makers, autres tiers-lieux, jeunes... Plus spécialisé dans la diffusion de photos, il permet de valoriser les créations et les ateliers du fablab, les divers événements et les locaux de La Palanquée. Il est suivi aujourd'hui par 361 abonnés.

◆ [LinkedIn](#)

La Palanquée dispose d'un compte LinkedIn afin de diffuser ses offres d'emploi ainsi que certaines de ses activités et services auprès de réseaux professionnels.

Site internet et référencement

Créé à l'occasion de la candidature à l'AMI Fabriques de territoires au 4^{ème} trimestre 2019, le site internet a plus été conçu comme une vitrine digitale que comme un outil interactif lié aux différentes activités. Il va donc faire l'objet en 2021 d'une refonte profonde pour devenir un outil support à l'essor des activités, avec notamment inscriptions, réservations, paiements en ligne. En 2020, l'action a porté sur des mises à jour et les compléments d'information à y apporter : démarrage du programme de l'incubateur, multiplication des interventions avec le fablab mobile, page événements. Un blog a commencé à voir le jour. Les statistiques d'audience et de fréquentation du site ne sont malheureusement pas disponibles.

Pour ce qui concerne le référencement, La Palanquée est bien placée pour le fablab, rapidement visible dans les recherches des internautes car l'offre est rare sur le territoire du Bassin de Thau. Elle est aussi largement référencée sur différentes plateformes, le tiers-lieu étant bien intégré dans les réseaux de pairs régionaux et nationaux.

• La participation aux forums et festivals du territoire

La présence sur le web est primordiale mais les actions off line continuent de jouer un rôle majeur pour gagner en visibilité sur le territoire. La Palanquée est régulièrement présente aux forums des associations et festivals organisés par les communes du territoire et y noue de nombreux contacts. Ce sont des moments privilégiés pour faire connaître et expliquer l'offre de La Palanquée dans chaque commune du Bassin de Thau, au-delà de Sète :

- Festival de Thau à Mèze les 19, 20, 21 juillet 2019
- Forum des associations de Sète le 8 septembre 2019
- Forum des associations de Marseillan le 15 septembre 2019
- Forum PTI à Frontignan organisé par le conseil départemental de l'Hérault le 14 novembre 2019
- Forum des associations de Montbazin le 6 septembre 2020
- Forum des associations de Marseillan le 12 septembre 2020
- Festival de Thau à Mèze le 24 octobre 2020

21



• Les relations publiques

Outre les réunions de travail avec les services de Sète agglomération méditerranée (SaM), de la Région Occitanie, du département et de la préfecture de l'Hérault, particulièrement fréquentes lors de l'étude de faisabilité et de la structuration du projet, La Palanquée a fait l'objet de plusieurs présentations au bureau et au conseil communautaire de SaM ainsi qu'à chacun des maires et des services des 14 communes.

Depuis l'été 2020, les partenaires publics et les fondations partenaires sont invités à découvrir les activités sur place : rien ne vaut les démonstrations concrètes ! En quelques mois, La Palanquée a pu accueillir la plupart de ses partenaires, lors de l'inauguration en juillet 2020, lors des portes ouvertes en octobre 2020 ou à l'occasion de visites et démonstrations organisées spécifiquement. Les nouvelles installations rue Jean Moulin donnent l'occasion de renouveler l'organisation d'une grande journée portes ouvertes au printemps 2021 qui permettra de poursuivre cette intensification des relations publiques.

• La presse

Les relations avec la presse locale pour un projet de territoire est primordiale. Ce canal de communication reste privilégié sur le territoire du Bassin de Thau. C'est pourquoi La Palanquée a particulièrement tenu à créer des liens avec des journalistes référents dans les médias locaux et régionaux afin de faire connaître l'offre nouvelle qu'elle apporte sur le territoire et promouvoir ses événements.

Sur l'année 2020, une vingtaine d'articles sur La Palanquée sont parus dans la presse locale et régionale, à la fois sur le web mais aussi sur les versions papier des médias. On peut citer notamment une couverture régulière de Midi Libre Sète et des magazines institutionnels de Sète agglomération méditerranée et de la Ville de Sète.

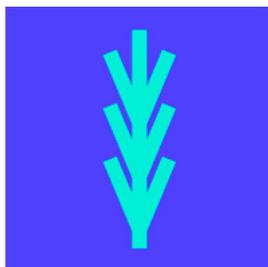
8. Des visites inspirantes et une participation active au rés0 régional des tiers-lieux et des fablabs

La Présidente de Sète en commun étant membre du Conseil National des Tiers-Lieux et administratrice de France Tiers-lieux, elle a eu à cœur d'inscrire très vite La Palanquée dans le réseau régional naissant : participation du fabmanager à la réunion des fablabs régional du 29 août 2020, contribution active de La Palanquée aux rencontres animées par l'agence Ad'Occ et au lancement de groupes de travail animés par des pairs, Odile Kirchner prenant en charge avec Alan Hay de Station A de Rodez celui consacré aux " tiers-lieux et pouvoirs publics ".

La crise sanitaire a là aussi ralenti le mouvement, seule une rencontre physique du réseau ayant pu avoir lieu en 2020, mais le mouvement est initié et ces capitalisations d'expériences, partages de savoir-faire et réflexions collaboratives entre pairs devraient commencer à porter leurs fruits dès 2021.

Au-delà des échanges par visio, rien ne vaut des visites apprenantes sur le terrain ! L'équipe de Sète en commun a pu en effectuer 3 en 2020 : la ressourcerie Ren'art à Pézenas, le Fablab Web-5 à Béziers et le tiers-lieu Inn'ESS de Narbonne. De nombreux tiers-lieux de la région sollicitent également la Palanquée pour venir la visiter, faire des échanges d'expérience ou demander des conseils sur des projets naissants.





Vie de l'association en 2020

La vie de l'association en 2020 a essentiellement été marquée par un changement statutaire intervenu en mars afin de s'adapter au nouveau contexte de complémentarité avec la SCIC et de se préparer à accueillir, par l'activité du fablab, une plus grande diversité d'adhérents. La composition du Conseil d'administration a également été modifiée pour accueillir des représentants de chacun des deux collèges d'adhérents créés. Il s'en est tenu 3 dans l'année, en février, en mars et en octobre.

• **Modifications statutaires de l'association avec la création de deux collèges en mars 2020**

Ces modifications statutaires ont visé trois objectifs :

24

- **Mettre l'objet de l'association en adéquation avec son rôle actuel dans la création et l'animation du tiers-lieu La Palanquée**

Initialement rédigé de façon très large pour porter toutes les activités du tiers-lieu, l'objet de Sète en commun n'était plus en ligne avec l'actuelle répartition des missions entre Sète en commun et la SCIC. De plus, maintenir dans les statuts de Sète en commun un rôle de développement économique local aujourd'hui dévolu à la SCIC aurait porté préjudice à l'obtention d'un rescrit fiscal qu'il serait nécessaire de prodiguer aux fondations apportant des subventions à l'association.

L'article 2 des statuts a ainsi été modifié pour recentrer l'association sur l'animation des fablab, les actions de montée en compétence numérique et d'inclusion numérique, les actions de lien social de proximité et de soutien aux personnes en situation de fragilité, d'éducation à la citoyenneté, à la préservation de l'environnement naturel, de soutien aux initiatives d'innovation sociale, de développement culturel et de transition écologique et au renforcement de la cohésion territoriale de Sète agglomération méditerranéenne.

- **Préparer l'association à une diversification de ses adhérents en créant deux collèges de vote à l'AG**

Sète en commun a été conçue à l'origine comme une association classique rassemblant des adhérents autour de la réalisation d'un projet commun d'intérêt général. Elle est maintenant amenée à évoluer vers une association rassemblant 2 typologies d'adhérents : des personnes physiques ou morales adhérant uniquement pour utiliser le fablab, démarche administrative rendue obligatoire pour des raisons d'assurance lors de l'utilisation des machines, et des adhérents souhaitant contribuer activement au développement du projet de La Palanquée et à la vie de l'association.

La première catégorie étant amenée à s'accroître beaucoup plus rapidement que la seconde, il a été décidé de créer 2 collèges d'adhérents :

- # Un collège rassemble les membres dits " actifs (personnes physiques) et associés (personnes morales) ". Ce sont les membres contributifs au projet, impliqués dans la vie de l'association et le comité de pilotage du projet. Ils détiennent désormais 75% des droits de vote à l'assemblée générale. L'adhésion des nouveaux membres à ce collège est soumise à l'approbation du Conseil d'administration ;
- # Le second collège accueille les membres " usagers et sympathisants " qui adhèrent à Sète en commun

uniquement pour utiliser le fablab ou disposer d'autres prestations offertes par l'association ou enfin pour soutenir le projet comme sympathisants sans pour autant s'y impliquer fortement et y contribuer activement. Ce collège dispose de 25% des droits de vote à l'assemblée générale. A noter que ce changement donne aux usagers un droit de vote aux AG, alors qu'ils n'en avaient pas dans la version précédente des statuts.

- **Simplifier le fonctionnement administratif de l'association**, pour alléger les tâches administratives dans un contexte où il y a deux structures juridiques à gérer.

De 10 à 16 membres, le Conseil d'administration est ramené à 5 - 7 membres, avec 4 à 5 membres issus du collège des membres actifs et associés et 1 à 2 membres issus du collège des membres usagers et sympathisants. Comme précédemment les membres sont désignés par cooptation par le Conseil d'administration et leurs nominations sont soumises à l'approbation de l'Assemblée générale.

Ces modifications statutaires ont été approuvées par l'Assemblée générale extraordinaire réunie le 12 mars 2020, qui a rassemblé 25 participants sur 29 adhérents ayant payé leur cotisation en 2020. La menace du premier confinement, qui a démarré quelques jours après, n'a pas favorisé une large participation à cette AG.



25

• Assemblée générale ordinaire du 12 mars 2020

À la suite de l'AGE s'est tenue une AGO qui a approuvé le rapport moral de la Présidente et le rapport d'activités 2019. Elle a désigné Patrick Ranchin comme Commissaire aux comptes, qui a présenté les comptes 2019. Après leur approbation par l'assemblée, celle-ci a procédé à l'élection des 6 membres au Conseil d'administration : Marie Sikic, créatrice usagère du fablab, a été élue comme représentante du collège des usagers et des sympathisants et a rejoint les 5 administrateurs du conseil précédent, représentants du collège des membres actifs et associés (Christian Chamfort, Lucie Coulier, Sabrina Génieis, Sophie Grosjean, Odile Kirchner). Enfin l'AGO a approuvé le plan d'actions et les budgets de fonctionnement et d'investissement prévisionnels 2020.

• 3 Conseils d'administration en février, mars et octobre

Trois conseils d'administration se sont tenus à l'invitation de la Présidente.

- **Le CA du 20 février** a essentiellement été consacré à l'approbation des comptes 2019 à soumettre à l'AGO, à finaliser les modifications statutaires à présenter à l'AGE et à peaufiner le projet de règlement intérieur dont il a décidé de doter l'association. Il a décidé du changement d'adresse

au 3 rue Raspail, à Sète, dans les locaux mis à disposition de l'association par la ville de Sète et a approuvé les budgets prévisionnels de fonctionnement et d'investissement 2020 après avoir autorisé la Présidente à contracter un emprunt de 40 000 € maximum auprès du Crédit coopératif ainsi qu'un prêt participatif de France active Airdie de 15 000 €, afin de conforter la situation financière de haut de bilan de l'association et couvrir les besoins en fonds de roulement.

- **Le 12 mars**, à la suite de l'AG désignant le nouveau conseil, celui-ci s'est réuni pour élire les membres du bureau et approuver le règlement intérieur. Odile Kirchner, Sophie Grosjean, Christian Chamfort ont été respectivement élus présidente, secrétaire et trésorier.
- Un Conseil d'administration s'est tenu **le 12 octobre** pour faire le point sur l'avancement des activités du fablab depuis l'installation dans la cour de l'ancien collège Victor Hugo, statuer sur la situation de l'ancienne Directrice (qui a quitté l'entreprise le 9 décembre) et valider la proposition de la ville de Sète d'emménager en second lieu provisoire dans une aile de l'ancien conservatoire de musique, 25 rue Jean Moulin à Sète.

• Une forte augmentation du nombre d'adhérents en 2020

L'adhésion à l'association étant obligatoire pour fréquenter le fablab, pour des raisons d'assurance, le nombre d'adhérents a cru fortement pour atteindre 56 à fin 2020. Les adhérents du collège des membres actifs et associés est resté quasi stable à 18 tandis que le collège des usagers et sympathisants est passé à 38.

26





Perspectives 2021

L'installation début 2021 dans les locaux confortables et lumineux de l'ancien conservatoire de musique, au 25 rue Jean Moulin, offre de nouvelles opportunités pour consolider le démarrage des activités de La Palanquée et développer sa fréquentation. Les locaux de 470 m² permettent d'accueillir confortablement toutes les activités de La Palanquée actuellement lancées : le fablab dans 105 m² au rez-de-chaussée, le coworking, 2 box insonorisés et une salle de détente/tisanerie à l'étage, 2 salles de réunion de 25 et de 12 personnes et une salle de permanence ou d'entretien, une grande salle pour offrir un espace de travail à 8 porteurs de projets de l'incubateur et le bureau partagé de l'équipe de La Palanquée. La réfection prochaine d'un préfabriqué de la cour permettra de disposer d'une salle de cantine et de convivialité entourée de terrasses. Le site offre également l'usage d'une grande salle de conférences et d'une grande cour, propices au déploiement d'un programme d'évènementiel dès que les contraintes sanitaires seront levées.

Le plan d'actions nouvelles ci-dessous a été construit par l'équipe de La Palanquée et partagé avec le COPIL lors d'un séminaire d'une journée.

28

• **Les ateliers "makers" du fablab**

Pour 2021, plusieurs projets ont été proposés au contrat de ville 2021 dans l'objectif de conduire avec le fablab des actions dans la durée auprès de publics ciblés. Ils ont été conçus en concertation avec le service jeunesse de Frontignan ainsi qu'avec le CCAS de Sète, la matrice de Thau et le collectif des associations de l'Île de Thau.

Les ateliers Jeunes Makers à Frontignan

L'objectif de ces ateliers est de faire travailler les jeunes de l'espace KIFO et les jeunes en difficultés scolaires (CLAS) sur des méthodologies de projet innovantes afin qu'ils réalisent eux-mêmes des objets avec des machines numériques : des objets de communication pour l'espace KIFO, un jeu de plateau personnalisé et des objets de communication pour les jeunes du CLAS.

Cette nouvelle action permettra à 2 publics de jeunes (ceux de l'espace KIFO et ceux du CLAS) d'appréhender de nouvelles compétences numériques et de connaître des métiers possibles autour du numérique. Ces ateliers permettent aussi d'utiliser le numérique de manière active et concrète autrement qu'avec des écrans (téléphone) devant lesquels ils sont souvent passifs. Ils développeront l'apprentissage d'une gestion de projet et de création en collectif, l'écoute et le respect des autres.

Des ateliers sont prévus sur le mois de juin puis en novembre et décembre 2021.

Les ateliers Jeunes Makers à Sète

Cette action consiste à proposer à 3 groupes de jeunes issus des deux QPV de Sète de participer à un atelier de conception et de fabrication de bornes d'arcade (jeux-vidéos des années 90) sur plusieurs séances en utilisant les technologies numériques. Une fois construites, ces bornes intégreront l'espace du CCAS des Voûtes pour leur utilisation par les jeunes.

Les 3 groupes seront accompagnés par l'équipe du fablab de La Palanquée qui interviendra pour faire des formations sur la prise en mains de plusieurs logiciels pour le dessin 2D et 3D. Les jeunes découvriront l'utilisation de machines numériques pour le prototypage rapide, une première approche qui leur permettra de découvrir les possibilités des technologies de " fabrication digitale " sur des applications très concrètes et quotidiennes.

C'est aussi l'occasion d'acquérir du savoir être : faire monter leurs compétences en termes de travail d'équipe, de conduite d'un projet collectif, d'écoute et de respect des uns et des autres. Cet atelier leur fera également découvrir certains métiers du numérique. Il favorisera l'appropriation de l'espace des Voûtes dédié aux jeunes de toute la ville, et valorisera les jeunes des QPV qui auront réalisé ces bornes.

Les séances sont préparées avec un animateur des Voûtes (CCAS de Sète) pour faire venir les ados au fablab de fin mai à début juillet (3 heures sur 8 samedis après-midi : du 22 mai au 17 juillet).



29

Les ateliers Femmes à Sète

Ils ont pour objectif de faire découvrir les machines numériques à des femmes des 2 QPV (Ile de Thau et centre-ville), et de les accompagner dans la réalisation d'objets du quotidien. Ces ateliers seront réalisés en octobre et novembre.

Le monde du numérique, la culture makers et les fablab apparaissent comme très techniques, pointus, réservés aux initiés et inaccessibles à la grande majorité des personnes et notamment les femmes. C'est pourquoi l'objectif ici est de démystifier cette culture numérique, montrer très simplement quelles possibilités elle offre, quelle utilisation familière il est possible d'en faire.

Le FabLabTour

Le programme du fablab tour se poursuivra en 2021, avec l'objectif ramené dans le contexte de la pandémie à une vingtaine d'interventions. 6 interventions sont spécifiquement prévues dans les QPV dans le cadre du contrat de ville : participation aux journées partenaires de l'Ile de Thau (4 interventions prévues par an) ; 2 journées à l'espace KIFO de Frontignan durant les vacances d'octobre avec le fourgon sur différents sujets (broderie numérique et impression 3D notamment).



30

- **Le champ des possibles : chaque mois, une soirée inspirante pour donner aux habitants l'envie et le pouvoir d'agir**

Donner à voir, inspirer les habitants, les acteurs associatifs et économiques par des exemples concrets réalisés sur des territoires voisins, et leur donner envie de passer à l'action : c'est l'objectif de ces soirées témoignages où des entrepreneurs viendront raconter les solutions innovantes dans les domaines de la transition écologique et de l'innovation sociale qu'ils ont créées.

Ces événements pourront prendre des formes variées : projections-débats, conférences, ateliers... l'objectif principal étant de pouvoir sensibiliser et inspirer les citoyens en leur montrant l'éventail des possibles, en leur montrant que ces nouvelles solutions existent ailleurs et peuvent être implantées sur le Bassin de Thau, en leur donnant confiance sur leur capacité à s'engager à leur tour.

De telles soirées inspirantes seront régulièrement organisées sur des thématiques comme l'agriculture et l'alimentation durables, les circuits courts, le réemploi, la rénovation thermique, les énergies renouvelables, le zéro déchet, la solidarité intergénérationnelle, ou encore la mobilité durable et partagée.

- **Générer des dynamiques de coopération avec des acteurs du territoire**

Créer du lien social et intégrer les habitants des quartiers voisins (centre-ville, Ile de Thau...) et des communes du territoire font également partie des axes de développement prioritaires du tiers-lieu.

La Palanquée accueillera une programmation d'ateliers créatifs, culturels et éducatifs (ateliers couture, stages de broderie, sensibilisation au zéro déchets, fabrication de produits ménagers et d'objets du quotidien, formation

au compostage, ateliers bricole et récup, ateliers d'écriture et de lecture...), imaginés en collaboration avec des associations, des partenaires, des particuliers, ou bien des membres de la communauté du tiers-lieu.

Ces ateliers seront ouverts à tous types de publics. Multiples et variés, ces ateliers ont pour vocation de favoriser le faire ensemble, de transmettre savoir-faire et compétences, de générer de la solidarité notamment intergénérationnelle sur le territoire.

Dès que le contexte sanitaire le permettra, le tiers-lieu va enrichir sa programmation événementielle et organiser une série de rendez-vous récurrents : conférences-débat, matinées et soirées inspirantes, soirées créatives et d'idéation, déjeuners thématiques, temps fédérateurs pour la communauté du tiers-lieu, ateliers créatifs et culturels, partenariats avec associations et acteurs sociaux... L'organisation d'événements en dehors des murs de La Palanquée feront partie des priorités.

La programmation de La Palanquée sera conçue comme une saison culturelle, avec l'édition d'un programme papier distribué sur le territoire.



31

• Refonte du site internet et mise en place d'un système d'information intégré

Une refonte totale du site internet de La Palanquée est indispensable en 2021. L'objectif : le rendre plus interactif et opérationnel, présenter plus de contenus éditoriaux (articles de blog, vidéos et photos...) et mieux valoriser les différentes actions du tiers-lieu. En parallèle La Palanquée conduira l'installation et le paramétrage du SI spécialisé Dokos développé en open source. Dédiée aux tiers-lieux, cette plateforme intégrée permettra l'inscription et la réservation en ligne pour le coworking, les salles de réunion et le fablab. Elle permettra également de recueillir les inscriptions aux conférences-débats, gèrera les outils de contacts clients et générera les facturations.

• Structuration d'un plan de communication

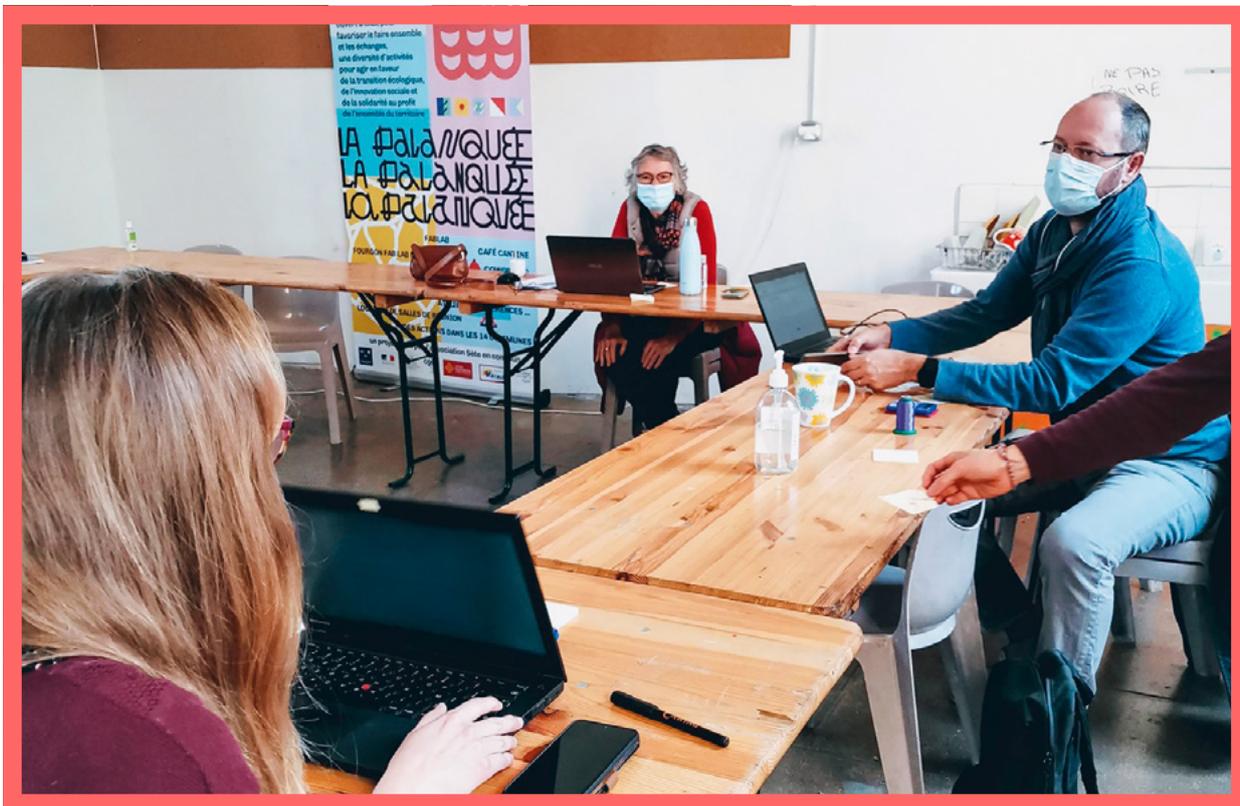
Il devient nécessaire de bâtir une stratégie de communication, tant au niveau global que par axe d'activité, afin d'accroître la visibilité de La Palanquée dans son ensemble, de favoriser une meilleure connaissance et reconnaissance du tiers-lieu dans le paysage local et régional, mais aussi de diffuser plus efficacement ses offres de services auprès des publics cibles.

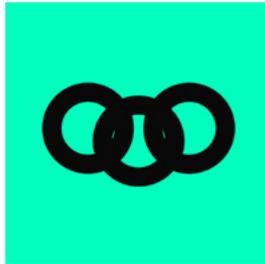
Cette stratégie de communication passe par la définition d'objectifs clairs et précis à atteindre à court, moyen et long terme ; l'identification de publics cibles, de messages et de canaux de communication pertinents ; et la planification d'un plan d'action dans le temps. La fixation d'indicateurs sur les objectifs retenus est également indispensable car ils permettront d'effectuer des bilans clairs et de définir par la suite des axes d'amélioration.

Le développement d'une communauté d'abonnés aux réseaux sociaux compte beaucoup pour diffuser les offres de service et gagner en notoriété. L'année 2021 sera consacrée à l'élaboration d'une ligne éditoriale claire et à un partage plus régulier de nouveaux contenus (création de vidéos, reportages photo des activités,

rédaction d'articles...). La Palanquée souhaite intensifier l'animation et augmenter le nombre d'abonnés de ses différents réseaux sociaux.

Afin de faire connaître les offres de services auprès d'un large public, un effort sera porté au référencement sur les sites spécialisés relatifs aux tiers-lieux.





Rapport de gestion 2020

• **Compte de résultat**

Le compte de résultat dégage un excédent de 2 049 €.

Les produits d'exploitation se montent à 176 134 €.

Le chiffre d'affaires, essentiellement du fablab, atteint 4041 €. En raison de la crise sanitaire, il se limite à 40% du montant prévu au budget.

Les subventions d'exploitation comprennent des subventions publiques pour 120 410 € :

- Sète agglomération méditerranéenne a attribué une subvention de 16 000 € pour le lancement du fablab et du tiers-lieu + 1500€ pour le fablab tour dans le cadre du contrat de ville 2020
- La région Occitanie a consenti, dans le cadre de l'AAP fabrégion, l'octroi d'une subvention de fonctionnement d'un montant maximum de 100 910 € sur 3 ans (48,7% des coûts de fonctionnement éligibles), portés en fonds dédiés, et mobilisés en 2020 à hauteur de 15 208 € ainsi qu'une subvention de 2000 € pour le fablab tour dans le cadre du contrat de ville 2020.
- S'y ajoute l'utilisation des 50 000 € attribués par l'État en 2019 (AMI Fabriques numériques de territoire), portés en fonds dédiés dans les comptes 2019.

Les cotisations d'adhésion à l'association atteignent 901 €.

Les charges d'exploitation atteignent 191 708 €. Elles sont constituées d'achats et de charges externes pour 34 912 € et des coûts salariaux pour 48 852 €. Les impôts et taxes s'élèvent à 635 € et les dotations aux amortissements à 21 601 € dont 4 700 € pour les immobilisations incorporelles (étude de faisabilité et site internet) et 16 901 € pour les immobilisations corporelles (fourgon fablab mobile, machines numériques et ordinateurs notamment). Le report en fonds dédiés compte pour 85 702 € (subvention fabrégion non utilisée en 2020 : 100 910 - 15208).

Le résultat d'exploitation est ainsi négatif à hauteur de - 15 574 €, mais il est compensé par le **résultat exceptionnel de 17 682 €** provenant essentiellement des subventions d'investissement versées au compte de résultat pour couvrir les charges d'amortissement du fourgon fablab mobile et des machines numériques financées par subventions.

Le résultat financier est légèrement négatif (- 60 €).

En conclusion, les comptes sont équilibrés avec un léger excédent de 2049 €.

Il est à noter que l'association est encore, dans cette phase de lancement du fablab, qui plus est perturbée par la crise sanitaire, très dépendante de subventions notamment publiques. Les recettes propres sont à développer en 2021, si l'amélioration des conditions sanitaires le permettent.

• Bilan

Le total net du bilan atteint 361 516 €.

Au Passif,

La situation nette s'élève à 56 741 €, avec des fonds propres et réserves de 25 000 €, intégrant le prêt participatif de France active Airdie pour 15 000 € et un report à nouveau du résultat 2019 de 29 692 €.

Les subventions d'investissements nettes du versement au compte de résultat s'élèvent à **151 341 €**. En brut, elles se sont accrues de 112 800 € en 2020 : 43 000 € supplémentaires collectés pour l'acquisition du fourgon fablab mobile et des machines numériques du fablab (fondation RTE, fondation Crédit coopératif, Sète agglomération méditerranée) et 69 800 € octroyés par fabrégion (50 % de l'investissement sur 3 ans).

Les fonds dédiés se montent à 108 702 € : 20 000 € de la Fondation de France (attribués en 2019), 3000 € attribués par la fondation BP Sud pour le projet de Coopérative Jeunesse de Service, 85 702 € de subvention d'exploitation de fabrégion pour 2021 et 2022, (109 700 € attribués - 15 208 € à recevoir pour 2020).

Les emprunts s'élèvent à 32 116 € et proviennent du prêt à 5 ans de 35 000 € du Crédit Coopératif, octroyé en mai 2020, net du capital déjà remboursé.

Les dettes fournisseurs de 3673 € et les dettes fiscales de 8942 € portent le passif à 361 516 €.

34

A l'actif,

Les immobilisations incorporelles nettes (site internet, étude de faisabilité) s'élèvent à 14 465€ et les immobilisations corporelles à 120 997 €. Les titres immobilisés de 5 000 € (parts sociales de la SCIC La Palanquée) portent **l'actif immobilisé à 140 463 €**.

Aux créances clients de 836 € s'ajoutent des subventions à recevoir de 193 110 €, dont 170 710 € de fabrégion (investissement et fonctionnement) et 20000 € de la Fondation de France.

Les disponibilités se montent à 26 467 € et les charges constatées d'avance à 640 €.

En conclusion, l'association présente un bilan qui s'est bien consolidé, notamment au niveau de la situation nette, avec un endettement limité.Bilan

COMPTES ANNUELS 2020

ASSO SETE EN COMMUN

3 Rue Raspail

34200 SETE

NAF : 8299Z

SIRET : 82372445500030

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Sommaire

Sommaire	1
Rapport Mission de présentation sans observations	2
BILAN	
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat	5
Compte de résultat (Suite)	6
DÉTAIL DES COMPTES	
Bilan Actif détaillé	7
Bilan Passif détaillé	9
Compte de résultat détaillé	11
ANNEXE	
Règles et méthodes comptables	14

RAPPORT

Mission de présentation des comptes annuels

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise : SETE EN COMMUN pour l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020 et conformément aux termes de la mission en date du 10/10/2019, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

À la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- . Total du bilan : 361 516 €
- . Chiffre d'affaires : 4 041 €
- . Résultat net Comptable : 2 049 €

Fait à Sète, le 17/05/2021

Pour EUREX OCCITANIE LITTORAL

M. Gills ROBERT

Expert-Comptable

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	3 300	1 335	1 965	3 064
Autres immobilisations incorporelles	18 000	5 500	12 500	16 100
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	59 894	7 851	52 043	
Autres immobilisations corporelles	78 004	9 050	68 954	-343
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				10 000
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	5 000		5 000	5 000
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	164 199	23 736	140 463	33 821
Comptes de liaison	II			
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	836		836	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	193 110		193 110	28 981
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	26 467		26 467	104 321
Charges constatées d'avance	640		640	938
TOTAL III	221 053		221 053	134 240
Frais d'émission des emprunts	IV			
Primes de remboursement des obligations	V			
Écarts de conversion actif	VI			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	385 252	23 736	361 516	168 061

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2020	31/12/2019
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires	9 000	9 000
Fonds propres complémentaires	15 000	
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	1 000	1 000
Autres réserves		
Report à nouveau	29 692	16 684
Excédent ou déficit de l'exercice	2 049	13 008
Situation nette	56 741	39 692
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	151 341	55 000
Provisions réglementées		
TOTAL I	208 082	94 692
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	108 702	70 000
TOTAL III	108 702	70 000
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	32 117	
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 673	2 078
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	8 942	1 249
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		42
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	44 732	3 369
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	361 516	168 061

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation		
Cotisations	901	652
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	755	
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	3286	
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	120410	192838
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	779	
Utilisations des fonds dédiés	50000	
Autres produits	3	2
TOTAL I	176 134	193 492
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	34912	20497
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	635	344
Salaires et traitements	39126	24543
Charges sociales	9726	7827
Dotations aux amortissements et dépréciations	21601	2136
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	85702	125000
Autres charges	5	137
TOTAL II	191 708	180 484
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-15 574	13 008
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	23	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	23	
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	83	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	83	
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-60	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-15 633	13 008

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 610	
Sur opérations en capital	16 459	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	18 069	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	387	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	387	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	17 682	
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	194 226	193 492
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	192 177	180 484
EXCÉDENT OU DÉFICIT	2 049	13 008

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		



La Palanquée

25 rue Jean Moulin

34200 Sète

04 69 96 60 40

direction@lapalanquee.org

www.lapalanquee.org



@lapalanquee

L'association Sète en commun est soutenue par :

Financé par

